

OBJET

DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE -
Attribution de subventions
dans le cadre des dispositifs
CASQ ARTISANS.

==

Rapporteur :
Mme la Présidente

Date de convocation :
16/03/22

Date d'affichage :
31/03/22

Nombre de Conseillers
en exercice : 74

Quorum : 25

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 72

Nombre de Conseillers
votants : 71

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS

Séance du 23 mars 2022 à 18h00

en la salle des Sports avenue Eric Jaulmes à 02100 ROUVROY.

Sont présent(e)s :

Mme Frédérique MACAREZ, M. Jérôme LECLERCQ, Mme Virginie ARDAENS, M. Jean-Marc WEBER, M. Michel BONO, Mme Agnès POTEL, M. Christian MOIRET, Mme Colette BLEROT, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Stéphane LINIER, M. Philippe VIGNON, M. Luc COLLIER, M. Fabien BLONDEL, M. Christophe FRANCOIS, M. Alain RACHESBOEUF, M. Jean-Marie GONDRY, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Damien SEBBE, M. Jean-Claude DUSANTER, Mme Sylvette LEICHNAM, M. Patrick JULIEN, M. Louis SAPHORES, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Marie ACCART, M. Roland MORTELLI, M. Gérard FELBACQ, M. Arnaud PROIX, Mme Colette NOEL, M. Frédéric MAUDENS, M. Thierry DEFRANCE, Mme Jocelyne DOGNA, M. Alain BRISON, M. Bernard DESTOMBES, M. Ghislain HENRION, M. Sébastien VAN HYFTE, M. Philippe LEMOINE, Mme Béatrice BERTEAUX, M. Thomas DUDEBOUT, M. Karim SAÏDI, M. Michel MAGNIEZ, Mme Sylvie ROBERT, M. Frédéric ALLIOT, Mme Aïssata SOW, Mme Sandrine DIDIER, Mme Mélanie MASSOT, M. Vincent SAVELLI, Mme Monique BRY, M. Bernard DELAIRE, M. Philippe CAMELLE, Mme Aïcha DRAOU, M. Yves DARTUS, M. Sébastien ANETTE, M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY, Mme Agnès MAUGER, M. Roger LURIN, M. Denis LIESSE, M. Hervé LEGRAIN suppléant de M. Hugues DEMAREST, M. Emmanuel BRICOUT suppléant de M. Damien NICOLAS, M. Michel HERBIN suppléant de Mme Francine GOMEL, Mme Edith FOUCART suppléante de M. Paul PREVOST.

Sont excusé(e)s représenté(e)s :

M. Xavier BERTRAND représenté(e) par Mme Frédérique MACAREZ, M. Freddy GRZEZICZAK représenté(e) par Mme Colette BLEROT, M. Dominique FERNANDE représenté(e) par Mme Frédérique MACAREZ, M. Alexis GRANDIN représenté(e) par M. Bernard DELAIRE, Mme Rose-Marie BUCEK représenté(e) par M. Philippe LEMOINE, M. Jean-Louis GASDON représenté(e) par M. Jean-Marie GONDRY, Mme Françoise JACOB représenté(e) par Mme Monique BRY, Mme Lise LARGILLIERE représenté(e) par Mme Aïssata SOW, Mme Najla BEHRI représenté(e) par Mme Aïcha DRAOU, Mme Djamila MALLIARD représenté(e) par Mme Mélanie MASSOT.

Absent(e)(s) :

M. Elie BOUTROY, M. Grégoire BONO.

Secrétaire de Séance : M. Louis SAPHORES

Le Conseil communautaire, en accord avec la Région Hauts-de-France, a approuvé le 20 octobre 2021 la reconduction pour 3 ans des deux dispositifs d'aide directe sur son territoire :

- le « CASQ ARTISANS » dans le cadre de l'aide au développement des TPE ;

- le « CASQ START ARTISANS » dans le cadre de l'accompagnement à la création et reprise d'entreprises.

Pour les deux dispositifs, il s'agit de l'octroi d'une subvention de 20 % du montant HT des investissements avec un plafond d'aide de 3 000 € pour les dépenses liées :

- aux investissements productifs neufs, notamment les machines et outils du secteur de la robonumerique permettant de gagner en productivité et en compétitivité ;
- aux coûts des aménagements nécessaires à l'installation de matériels de production ;
- à l'acquisition de véhicules professionnels neufs.

Les artisans figurant nominativement en annexe du présent rapport répondent aux critères d'éligibilité.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

1°) d'approuver le versement d'une subvention d'accompagnement à l'investissement aux bénéficiaires figurant en annexe du présent document et pour le montant maximal indiqué conformément aux règlements des dispositifs « CASQ-ARTISANS » et « CASQ START ARTISANS » ;

2°) d'autoriser Madame la Présidente à accomplir toutes les formalités nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 69 voix pour et 1 voix contre et 1 abstention adopte le rapport présenté.

Jean-Marie ACCART ne prend pas part au vote (par vote présent ou par pouvoir).

A voté contre (par vote présent ou par pouvoir): Olivier TOURNAY

S'est abstenu(e) (par vote présent ou par pouvoir): Julien CALON

Pour extrait conforme,



Frédérique MACAREZ
Présidente de la Communauté
d'Agglomération du Saint-Quentinois

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

002-200071892-20220323-56331-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31 mars 2022

Publication : 31 mars 2022

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation

**ANNEXE – liste des bénéficiaires des dispositifs « CASQ – ARTISANS » et « CASQ START ARTISANS »
 ide à l’investissement des artisans de la Communauté d’Agglomération du Saint-Quentinois**

| ENSEIGNE | ACTIVITE | ADRESSE | | investissement prévu | Assiette de subvention HT prévue | Subvention maximale pouvant être accordée | Type |
|---|-----------------------------|---------|-------------------------|---------------------------|--|--|----------------------------|
| ACCART CHAUFFAGE PLOMBERIE | plomberie - chauffage | | 02680 CASTRES | véhicule professionnel | Supérieure à 15 000 € H.T. | 3 000 € | CASQ – ARTISANS |
| L’ARTISANE THES CAFES. | torréfaction | | 02100 SAINT- QUENTIN | matériel professionnel | 7 000 € HT | 1 400 € | CASQ – ARTISANS |
| ATELIER DES FLEURS | fleuriste | | 02100 SAINT- QUENTIN | matériel professionnel | 7 000 € HT | 1 400 € | CASQ – ARTISANS |
| BOULANGERIE PATISSERIE DE L’EUROPE - ETS DUBOC | boulangerie - pâtisserie | | 02100 SAINT- QUENTIN | matériel professionnel | Supérieure à 15 000 € H.T. | 3 000 € | CASQ – ARTISANS |
| CHALLENG HAIR | coiffeur | | 02100 SAINT- QUENTIN | matériel professionnel | 3 000 € HT | 600 € | CASQ – ARTISANS |
| | électricité générale | | 02100 SAINT- QUENTIN | véhicule professionnel | Supérieure à 15 000 € H.T. | 3 000 € | CASQ – ARTISANS |
| ECKOUT OPTICIEN | optique | | 02100 SAINT- QUENTIN | matériel professionnel | Supérieure à 15 000 € H.T. | 3 000 € | CASQ – ARTISANS |
| ENTREPRISE COUVERCELLE ET FOUQUET - CLIP TEND | pose de plafonds tendus | | 02680 CASTRES | véhicule professionnel | Supérieure à 15 000 € H.T. | 3 000 € | CASQ – ARTISANS |

**ANNEXE – liste des bénéficiaires des dispositifs « CASQ – ARTISANS » et « CASQ START ARTISANS »
Aide à l’investissement des artisans de la Communauté d’Agglomération du Saint-Quentinois**

| ENSEIGNE | ACTIVITE | ADRESSE | | investissement prévu | Assiette de subvention HT prévue | Subvention maximale pouvant être accordée | Type |
|--|---|---------|---|------------------------|----------------------------------|---|------------------------------|
| ETS CARON | mécanique générale | | 02100 SAINT-QUENTIN | matériel professionnel | Supérieure à 15 000 € H.T. | 3 000 € | CASQ – ARTISANS |
| GARAGE ALEXANDRE | garage - pièces détachées | | 02480 SOMMETTE-EAUCOURT | matériel professionnel | Supérieure à 15 000 € H.T. | 3 000 € | CASQ – ARTISANS |
| G.T.R SOLUTIONS | installation de matériel de communication | | 02100 LESDINS | matériel professionnel | Supérieure à 15 000 € H.T. | 3 000 € | CASQ – ARTISANS |
| MG02 | mécanique générale - tournage - fraisage -usinage | | 02100 SAINT-QUENTIN | matériel professionnel | Supérieure à 15 000 € H.T. | 3 000 € | CASQ – ARTISANS |
| MONDIAL PARE BRISE - MT TECHNIC | réparation et remplacement de vitrages auto | | 02100 SAINT-QUENTIN | véhicule professionnel | Supérieure à 15 000 € H.T. | 3 000 € | CASQ – ARTISANS |
| OMAVAO | création et réparation d'accessoires textiles et d'articles zéro déchet | | 02720 HOMBLIERES | matériel professionnel | 4 000 € HT | 800 € | CASQ START – ARTISANS |
| TAXI MARTIAL | taxi | | pour l'exploitation d'une licence SUR SAINT-QUENTIN | véhicule professionnel | Supérieure à 15 000 € H.T. | 3 000 € | CASQ – ARTISANS |